



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 92075

Texte de la question

Mme Valérie Rabault attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'enseignement de l'allemand dans l'académie de Toulouse dans le contexte de la réforme du collège 2016. La circulaire n° 2015-173 du 20 octobre 2015 relative à la carte des langues vivantes rappelle la nécessité de garantir une diversité linguistique tout au long de la scolarité obligatoire. Dans ce but, la réforme du collège prévoit notamment que les élèves ayant étudié à l'école primaire une langue vivante étrangère ou régionale autre que l'anglais puissent poursuivre l'apprentissage de cette langue à compter de la classe de sixième, dans le cadre de classes bilangues. Ce dispositif vise ainsi à redynamiser la diversité linguistique à l'école primaire en encourageant en particulier l'apprentissage de l'allemand. Pourtant, dans l'académie de Toulouse, l'enseignement de l'allemand en primaire ne cesse de baisser. À la rentrée 2014, 0,38 % des élèves y apprenaient cette langue, contre 2,37 % en 2013. Ainsi l'allemand n'est désormais plus enseigné en primaire dans les départements de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées et est en fort recul dans le reste de l'académie. À terme, cela signifierait donc la quasi disparition des 67 sections bilangues que compte l'académie. Enfin, l'expérimentation de la réforme lancée dans l'académie de Toulouse depuis la rentrée 2014 semble montrer que là où les classes bilangues ont été supprimées, il n'y a pas eu de report des élèves vers l'allemand en LV2. Dès lors, elle lui demande de préciser les orientations qu'elle entend donner au niveau académique pour s'assurer de la pérennité de l'enseignement de l'allemand et ainsi garantir la diversité linguistique dans l'académie de Toulouse.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92075

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10364

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)